

**RAPPORT FINANCIER 2017**  
**« réalisé 2017 » & « budget prévisionnel 2018 »**

**\*\*\*\* Année 2017 \*\*\*\***

L'ADA a clôturé l'année 2017 avec un résultat excédentaire de 3 341 € malgré l'augmentation de 39% des nouvelles arrivées.

Ce résultat a pu être réalisé en particulier grâce à la campagne « Protéger les petites filles de l'excision » faite par l'intermédiaire de Hello-Asso, en septembre et à une recherche de fonds auprès de la fondation Caritas. En effet, avec la forte augmentation des arrivées depuis janvier, l'enveloppe du CCAS et de la Metro pour financer les déplacements à Paris des demandeurs d'asile convoqués à l'OFPRA et à la CNDA était épuisée dès juillet. De même celle des traductions financées par le Secours catholique et le Diaconat protestant a été épuisée dès septembre.

Ces deux apports de 5 000€ et 28 000€ nous ont rapprochés de l'équilibre. Ils ont ensuite été complétés par des dons spontanés d'adhérents et d'autres associations.

Les charges : réalisées 2016 : 153 715 € -  
budgétisées 2017 : 146 201€ € - réalisées 2017 : 174 778€

**L'essentiel des charges porte sur les aides aux demandeurs d'asile (transports, traductions, aides du CCAS) et les salaires.**

**Transports (63 346€) :** le montant a fortement augmenté. Les tarifs de la SNCF augmentant sans cesse et les délais pour prendre les billets se réduisant, nous avons commencé en 2016 à proposer des billets Ouibus (Aller-Retour, dans ces cas-là), ce qui avait permis de limiter un peu les coûts.

En juillet, devant l'épuisement rapide de l'enveloppe CCAS-Metro, et sans attendre le résultat de notre demande de subvention à Caritas arrivée en novembre, le CA a décidé de ne plus financer que des billets Aller Ouibus et seulement pour les demandeurs d'asile sans aucun hébergement. Cette décision a été difficile à prendre et à mettre en œuvre.

Dans certaines situations (parents avec des bébés convoqués avec eux à l'Ofpra), nous avons pris des billets SNCF, et financé le retour avec l'aide du Diaconat.

**Traductions (21 533€)** : la prévision (18 000 €) a été dépassée. Les demandeurs d'asile ne parlant pas du tout français sont toujours en augmentation. Et certains dossiers de recours ou Dublin, très complexes, demandent beaucoup de temps, souvent avec recours à un interprète.

**Les charges de personnel (55 888€)** : Elles restent stables malgré notre désir de mieux valoriser le travail des 2 salariés.

**Fanny Braud et Olivier Tirard-Collet** sont toujours sous contrat à 80% d'un temps plein, bien qu'ils ne comptent pas leur temps.

Les produits : réalisés 2016 : 156 387 €  
budgétisés 2017 : 146 201€ - réalisés 2017 : 178 120€

Les Collectivités Territoriales telles que la Metro, les Communes de Grenoble, de Crolles, de Montbonnot-St-Martin, St Martin d'Hères, Eybens, Bernin et la Communauté des Communes du Grésivaudan, ont maintenu leur soutien à l'ADA, de même que le SMTC pour les transports urbains. Les associations amies fondatrices (le Diaconat Protestant, le Secours Catholique, l'ODTI, Amnesty International et la Ligue des Droits de l'Homme) ont aussi assuré leur concours. Les députés Geneviève Fioraso et Michel Destot nous ont fait bénéficier de la dernière réserve parlementaire.

L'Etat et la Région nous ignorent et le Conseil Départemental n'a pas répondu favorablement à nos demandes pour des projets.

La Campagne « Protéger les petites filles de l'excision » organisée sur Hello-asso a rapporté 5 000€. Cette opération a permis de toucher un réseau beaucoup plus vaste grâce au relais assuré par les adhérents de l'ADA.

En parallèle, les donateurs habituels de l'ADA se sont aussi mobilisés directement et ont donné plus de 16 000€.

Nous avons également bénéficié de plusieurs dons exceptionnels :

- L'association « Engrenage »
- Le Café Meylan
- L'animatrice d'un groupe de Yoga qui a fait 2 collectes dans l'année
- Le lycée Champollion qui organise tous les ans une vente de roses au profit d'une association nous en a fait bénéficier cette année
- L'association « Cabotte »
- Un proche de l'ADA qui organise des soirées poésies a donné à l'ADA le montant du « chapeau » recueilli à l'occasion d'une soirée
- Enfin, l'association Welcome, au niveau national, nous a fait un don de 1 000€

Le CCAS de Grenoble et la Metro, nos principaux financeurs, subventionnent les voyages à l'OFPRA et à la CNDA pour les demandeurs d'asile qui ne sont pas pris en charge par un CADA. Le CCAS de Grenoble finance aussi une aide pour chaque adulte (au maximum 45€) remise en 3 ou 4 fois.

Enfin, Caritas-France nous a accordé 28 000€ pour compléter les dépenses de transports sur les derniers mois de l'année.

Adhésions : le nombre d'adhérents a augmenté sensiblement (292 contre 201 en 2016). Ce type de recettes est essentiel pour l'ADA, puisqu'il représente avec les dons le seul produit marquant notre indépendance.

Ces diverses ressources nous ont permis d'équilibrer nos comptes, et même de dégager un excédent de 3 341 €.

L'évaluation du travail fourni par les bénévoles (245 819 € au titre des 26 000 heures mises à disposition soit 16 ETP) met en évidence la part essentielle du bénévolat dans l'association.

Cette estimation d'heures est certainement sous-évaluée, beaucoup de bénévoles ayant du mal à compter leurs heures, au propre comme au figuré....

Au bilan 2017 (situation au 31/12) il est proposé d'affecter le résultat positif de 3 341€ au report à nouveau (cumul des résultats antérieurs), permettant à l'association de disposer d'un fonds de roulement de 37 453€ (2,5 mois de fonctionnement).

***Nous tenons à exprimer nos chaleureux remerciements à tous nos partenaires, associations, adhérents et donateurs pour leur contribution à l'ADA dans son activité essentielle : le suivi et la défense des demandeurs d'asile en Isère.***

## **\*\* Perspectives Année 2018 \*\*\*\***

Les charges : budgétisées : 173 174€, soit -1% s/réalisé 2017

Les produits : budgétisés : 173 174€ soit - 2,8% s/réalisé 2017

Comme chaque année, nous demeurons très réservés quant à l'évolution financière de notre budget pour cette nouvelle année 2018.

En 2016, le nombre des demandeurs d'asile avait augmenté de 42%, par rapport à 2015. En 2017, l'augmentation est de 39%. Fin février 2018, il y a -10% d'arrivées par rapport à fin février 2017, mais le début de l'année 2017 avait été particulièrement chargé.

### **Les Charges :**

En terme de charges de personnel, nous sommes toujours engagés avec 2 CDI : Fanny Braud, chargée d'études de l'Observatoire de l'Asile en Isère (OASIS) à 80% ETP, Olivier Tirard-Collet, coordonnateur de l'ADA à 80% ETP. Nous avons mis en place en 2016 la Mutuelle complémentaire obligatoire.

### **Les Produits :**

Du côté des recettes, nous n'avons encore que très peu de réponses à nos demandes de subventions. Il reste beaucoup d'incertitudes pour certaines collectivités.

Mais nous avons déjà un retour positif de Grenoble, qui augmente sa participation, de Montbonnot et de St Martin d'Hères.

Nous poursuivons la recherche active de nouvelles ressources et en particulier auprès de nombreuses Fondations.

Nos demandes portent sur des projets précis comme la formation des bénévoles associatifs, les traductions et l'aide aux transports ainsi que sur l'Observatoire de l'Asile.

A ce jour, une réponse positive est arrivée de la Fondation « Un Monde par tous » à qui nous avons demandé une participation au poste de Fanny Braud pour l'Observatoire de l'Asile. Une subvention de 5 000€ nous a été accordée.

La mise en place sur le site de l'ADA de la possibilité d'adhérer ou de faire un don en ligne par l'intermédiaire d'Hello-Asso a été assez fructueuse en 2017 et il sera possible de refaire une campagne de dons à l'automne quand nous y verrons un peu plus clair sur les finances.

Bien que sans réponse positive en 2017, nous avons déposé à nouveau des demandes de subvention à la Région et au Département ainsi qu'auprès des services de l'Etat.

Nous espérons toujours un budget équilibré en fin d'année et nous savons pouvoir compter sur le soutien de tous nos partenaires comme des bénévoles et des adhérents.

12/03/2018